



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Societe nationale des poudres et explosifs : Vaucluse

Question écrite n° 3928

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de la defense sur la mesure de licenciement que le president-directeur general de la Societe nationale des poudres et explosifs de Sorgues vient de prononcer a l'encontre d'un salarié de cette entreprise. Certes, en allumant une cigarette dans le poste de garde, ce travailleur a commis une faute, mais la sanction est vraiment disproportionnee. En accord avec la majorite du personnel de la poudriere et comme l'a deja fait le syndicat CGT, il lui demande de revenir sur cette decision inhumaine qui plongerait une famille entiere dans le desarroi le plus total.

Texte de la réponse

Reponse. - Une lettre sera adressee directement a l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3928

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2858